

court à sa ruine, vous les avez, de tout temps, environnés d'une filiale vénération : de tout temps, vous vous êtes montrés dociles à leurs ordres, fidèles à suivre leurs conseils, prompts à les justifier quand on les calomnie, à les défendre et à les venger quand on les attaque, on les méprise, on les insulte."

Restons fidèles à ce passé admirable : respectons les évêques et les prêtres partout et toujours.

C.-J. M.

Illogismes pédagogiques

Pour apprendre à un bébé la langue de ses pères, on lui bourre la tête de mots étranges qu'on lui fait oublier avec des pichenettes quand il devient plus grand. *Nanan* est, pour l'enfant, synonyme de nourriture. Un cheval est un *dada* et le mot *toutou* lui sert à désigner un chien. Si, grandissant, il se sert encore de ces vocables on l'appelle grande bête.

Ainsi, quand un mignon est sage, on le laisse pendant de longues heures s'ennuyer dans son berceau. S'il crie au contraire, la mère, le père et la nourrice se précipitent pour le calmer et l'amuser. Aussi les enfants bien doués crient-ils toute la journée et ne s'ennuient jamais.

Aussi, quelquefois, on raconte aux bambins des histoires fantastiques, les effrayant de Croquemitaine qui vient, la nuit, chercher les petits enfants pour les fouetter, et quand les mignons, l'esprit hanté par ces fantômes, manifestent leur horreur pour l'obscurité, on les appelle "poltrons" et, au besoin on leur donne une claque.

HECTOR PESSARD.

Rapports des inspecteurs d'écoles

GLANURES

Si le cours d'études était observé à la lettre, les nombres indiqués devraient coïncider parfaitement avec ceux du tableau *e*. On remarquera cependant quelques variations. J'ai constaté que, dans bien des cas, si le programme officiel n'était pas tout à fait suivi, cela était dû, non à la mauvaise volonté ou à l'indifférence des institutrices, mais à l'opposition systématique que rencontrent, de la part de certains parents et de certains commissaires d'écoles, celles qui veulent le mettre intégralement en vigueur. J'ai dû intervenir et soutenir plusieurs institutrices qui, d'après mes instances, ayant brisé avec la routine, s'étaient vues immédiatement en butte aux critiques les plus malveillantes et à toutes sortes de menaces et de vexations.

Les institutrices ne devraient être déplacées, à la fin de l'année scolaire, que pour des raisons valables et avec l'assentiment de l'inspecteur.

Un cours normal devrait être ouvert à l'École normale Jacques-Cartier pour les jeunes personnes qui se destinent à l'enseignement, comme cela se pratique à Québec : le besoin d'un plus grand nombre d'institutrices compétentes se faisant sérieusement sentir dans cette circonscription.

Des professeurs spécialistes devraient être engagés pour donner des leçons de lecture, d'arithmétique et de pédagogie dans toutes nos institutions indépendantes subventionnées où se forment des jeunes filles qui désirent obtenir leur brevet de capacité.

(J. Curot, Montréal.)